

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



CEVA SANTÉ ANIMALE

CONTACT PRESSE

Laure Gobert

laure.gobert@ceva.com

Tél : 06 78 11 81 77

Ceva Santé Animale fait évoluer sa gamme d'antiparasitaires pour les ruminants vers des pratiques plus raisonnées

Libourne, 5 décembre 2024 – **Ceva Santé Animale, première entreprise française de santé animale, annonce aujourd'hui l'arrêt de commercialisation de sa gamme antiparasitaire en formulation pour-on pour les ruminants afin de promouvoir une gestion du parasitisme plus durable.**

Depuis 2016, Ceva s'est engagé à promouvoir un traitement du parasitisme ciblé et raisonné chez les ruminants à travers la démarche TRI (Traitement Raisonné Individualisé), visant à optimiser la vermifugation en ciblant uniquement les animaux en ayant besoin.

Cette démarche a été rendue possible grâce à la mise à disposition en 2015 de EPRECIS INJECTABLE, le premier antiparasitaire interne à base d'éprinomectine pour bovins, avec un mode d'administration injectable permettant de traiter de façon ciblée et sélective uniquement les animaux nécessitant une intervention. L'AMM d'EPRECIS INJECTABLE a été étendue en 2021 aux petits ruminants.

Les publications ont montré que cette démarche engendre une meilleure probabilité de réponse en lait chez les animaux traités, tout en limitant les rejets environnementaux et le risque de résistance en optimisant la quantité de matière active utilisée.

En parallèle, les études récentes françaises évaluant l'efficacité des anthelminthiques mettent en évidence une efficacité écartée des molécules antiparasitaires internes chez les bovins (Dravigney, 2022). Laurent Dravigney, membre de la commission parasitologie des GTV, alerte sur la nécessité de repenser les pratiques de prescriptions et nous interroge : « A-t-on vraiment le luxe d'attendre ? »

Une décision forte d'arrêter les présentations pour-on

Fort de cette conviction de la nécessité d'adopter dès à présent des pratiques plus raisonnées en matière de gestion du parasitisme, **Ceva a décidé d'arrêter la commercialisation de ses traitements antiparasitaires présentés sous forme pour-on dès janvier 2025.**

De fait, les produits EPRECIS POUR ON et POUROMEK POUR ON ne seront, dès lors, plus commercialisés à compter de cette date.

Ainsi, Ceva s'engage pleinement en faveur d'une gestion du parasitisme plus responsable, en aidant les vétérinaires à

+ D'INFORMATIONS

www.ceva.com





utiliser le moins de matière active possible et à cibler précisément les animaux chez qui le rapport bénéfice/risque est optimal, en limitant l'apparition de résistance et le risque écotoxique tout en améliorant la traçabilité des traitements.



Préserver l'efficacité des antiparasitaires et l'environnement

Les professionnels de l'élevage sont confrontés à de nouveaux défis liés à la gestion du parasitisme afin de préserver l'efficacité des antiparasitaires, la santé des animaux, l'environnement mais aussi la rentabilité des élevages et la confiance des consommateurs.

Le plan Ecoantibio 3 apportera des changements significatifs dans les mois à venir, avec un volet visant notamment à réduire les risques de résistance et à promouvoir le bon usage des antiparasitaires en médecine vétérinaire.

Durant ces dix dernières années, Ceva Santé Animale a fortement contribué à former les vétérinaires, les éleveurs et les techniciens d'élevage aux pratiques plus raisonnées de traitement des ruminants contre les strongles gastro-intestinaux, avec pour principe : « *autant que nécessaire, aussi peu que possible* ».

Stéphane Gobbi, directeur de la division Ruminants en France, témoigne de cette décision d'aller plus loin : « *Cette décision d'arrêter la commercialisation de nos antiparasitaires présentés sous forme pour-on est la suite logique d'un engagement que nous portons depuis plusieurs années en faveur de pratiques plus raisonnées dans la gestion du parasitisme.* »

-- FIN --



À propos de Ceva Santé Animale

Ceva Santé Animale est une entreprise française de santé animale leader sur le marché national et 5^{ème} au niveau mondial, dont le siège social est basé à Libourne en Nouvelle Aquitaine -France. Dirigée par des vétérinaires expérimentés, Ceva s'est donnée pour mission de fournir des solutions de santé innovantes pour tous les animaux afin de leur assurer le plus haut niveau de soins et de bien-être. Notre portefeuille de solutions couvre la médecine préventive comme les vaccins, les produits pharmaceutiques et de bien-être animal, pour les animaux d'élevage et de compagnie, ainsi que des équipements et des services pour offrir la meilleure expérience possible à nos clients. Forte de 6 500 collaborateurs répartis dans 47 pays, Ceva s'efforce, chaque jour, de concrétiser sa vision en tant qu'entreprise *One Health* – une seule santé : « Ensemble, au-delà de la santé animale ».

Chiffre d'affaires 2023 : 1,6 milliard d'euros.

www.ceva-santeanimale.fr